

# LE *Centre* AUTO BELLE MARION

**RÉPARATION TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCE**

**PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS L'AUTOMOBILE,  
VOUS INFORME :**

Quelle que soit votre compagnie d'assurance,  
tout automobiliste a la liberté de faire réparer son véhicule  
chez le carrossier de son choix.

Choisissez le professionnel qui répare votre véhicule !!

**CENTRE AUTO BELLE MARION**

**4, av. BELLE MARION - (bvd BAB) ANGLET - 05 59 31 42 60**

**[www.garagebm.fr](http://www.garagebm.fr)**

Ouvert du lundi au samedi 7h30 - 12h / 14H - 18h30

Recevez un chèque de **1000 €**  
ou un chèque cadeau à valoir sur vos prochaines réparations !!!

Lorsque que vous déclarez un sinistre auprès de votre assurance, celle-ci ne doit pas vous imposer un réparateur.  
Partout en France la loi vous laisse le libre choix.

Le premier client qui nous remet un écrit émanant de sa compagnie d'assurance qui prétend le contraire, recevra en échange un chèque de **1000 €**

**Dans nos ateliers vous bénéficiez :**

- D'un véhicule de prêt mis à disposition lors de la réparation carrosserie de votre voiture.
- En cas d'accident responsable, la possibilité de récupérer jusqu'à 150 € sur votre franchise
- Aucune avance à faire en ce qui concerne le montant des réparations prises en charge par votre assurance.
- En cas de réparation mécanique, la possibilité de régler votre facture en 4 fois (sur demande)
- Plus d'informations, sur le site du Garage Belle Marion à Anglet [www.garagebm.fr](http://www.garagebm.fr)

José vous salue